

VU la délibération n°2015/27 du 18 juin 2015 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée portant délégation de pouvoirs au Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée en matière d'exercice des droits de préemption et de priorité ;

VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par délibération n°2019/61 du 27 novembre 2019 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ;

Considérant :

1. que la Commune de LES HERBIERS souhaite sur l'ilot « Saint-Jacques », situé en cœur de ville, engager une opération de renouvellement urbain et assurer une densification de son urbanisation en proposant la création de logements et de surfaces à destination d'activités tertiaires ;
2. que la Commune et l'EPF de la Vendée ont déjà acquis par voie amiable les parcelles voisines situées au 8, 10, 12 et 14 rue Saint Jacques ;
3. que ce projet fait l'objet d'une étude urbaine et de programmation pour préparer la phase opérationnelle (étude de marché, programmation, schéma d'aménagement, montage financier) ;
4. que l'acquisition de la parcelle AC 380, objet de la DIA, située à proximité immédiate du périmètre de maîtrise foncière, permettra à terme de réaliser une liaison douce (voie piétonne et cyclable) destinée à desservir l'ilot Saint-Jacques depuis la Rue de Clisson ;
5. que l'article 2.3 de la convention susvisée autorise l'extension du périmètre d'intervention de l'EPF de la Vendée en cas d'acquisition par voie de préemption de parcelle située en dehors du périmètre initial ;
6. que le prix indiqué dans la DIA peut être accepté ;

Le Directeur Général décide d'exercer le droit de préemption urbain pour le bien objet de la DIA susvisée, soit une propriété bâtie appartenant aux époux GILBERT, sise Commune de LES HERBIERS, cadastrée section AC n° 380, d'une surface cadastrale totale de 112 m², au prix de 132 000,00 € (CENT TRENTE DEUX MILLE EUROS), les frais d'agence inclus (7 000,00 € TTC) auquel s'ajoutent les frais notariés.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 16 juin 2020.



Guillaume JEAN
Directeur Général